

**DECRET N° 2006-443 DU 30 AOUT 2006**

Chargeant Madame Sakinatou A. ALFA OROU SIDI,  
Ministre délégué, chargé de la Micro Finance et de la  
Promotion des Petites et Moyennes Entreprises auprès  
du Ministre du Développement, de l'Economie et des  
Finances, du samedi 26 au mardi 29 août 2006, de  
l'intérim de Monsieur Pascal I. KOUPAKI, Ministre  
du Développement, de l'Economie et des Finances

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ,  
CHEF DE L'ETAT  
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- VU La Loi n° 90-032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU La Proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- VU Le Décret n° 2006-178 du 08 avril 2006, portant composition du Gouvernement ;
- VU Le Décret n° 2006-441 du 26 août 2006 chargeant Monsieur Issifou KOGUI N'DOURO, Ministre de la Défense Nationale, de l'intérim du Président de la République pour compter du 26 août 2006 ;

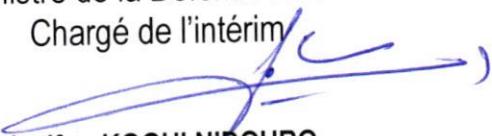
**D E C R E T E**

**Article 1<sup>er</sup>** : Pendant l'absence de Monsieur Pascal I. KOUPAKI, Ministre du Développement, de l'Economie et des Finances, son intérim sera assuré par Madame Sakinatou A. ALFA OROU SIDI, Ministre délégué, chargé de la Micro Finance et de la Promotion des Petites et Moyennes Entreprises auprès du Ministre du Développement, de l'Economie et des Finances, pour compter du samedi 26 au mardi 29 août 2006 ;

**Article 2** : Le présent décret sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

Fait à Cotonou, le 30 août 2006

Pour le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement absent,  
Le Ministre de la Défense Nationale  
Chargé de l'intérim

  
**Issifou KOGUI N'DOURO**